

Département du BAS-RHIN
Arrondissement de HAGUENAU
Commune d'UHLWILLER
118, rue de l'Eglise 67350 UHLWILLER



☎ : 03.88.07.72.40

e.mail : mairie.uhlwiller@wanadoo.fr

☎ : 03.88.72.23.37

**ARRETE PORTANT AUTORISATION DE
DEBIT TEMPORAIRE DE BOISSONS**

Le Maire de la Commune de 67350 UHLWILLER

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2542-2 et suivants ;
VU le Code de la santé publique et notamment ses articles L.3321-1, L.3334-1 et L.3334-2,
VU l'arrêté préfectoral du 1er décembre 2003,

CONSIDERANT la demande formulée par l'UNION SPORTIVE D'UHLWILLER - Section Football, représentée par son Président, Monsieur Raphaël WEBER, d'installer un débit temporaire de boissons à l'occasion du MARCHÉ AUX PUCES organisé le 21 octobre 2018 à UHLWILLER ;

A R R E T E

Article 1er :

Il est accordé à **l'UNION SPORTIVE D'UHLWILLER** - Section Football, représentée par son Président, Monsieur Raphaël WEBER l'autorisation de vendre des boissons à consommer sur place,
le DIMANCHE 21 OCTOBRE 2018

à l'occasion du

MARCHÉ AUX PUCES

organisé dans les rues d'UHLWILLER.

Article 2 :

Ne pourront être vendues que des boissons appartenant aux deux premiers groupes, définis à l'article L.3321-1 du Code de la Santé Publique.

Article 3 :

Monsieur le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie est chargé de l'exécution du présent.

Fait à UHLWILLER, le 13 Septembre 2018

Le Maire : Daniel GAUPP



Ampliation est transmise à :

- l' intéressé
- M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de HAGUENAU
- Archives